

Objet: RE: Plainte industrielle
Date: mardi 29 août 2023 à 09:27:12 heure avancée de l'Est
De: Fournier, Maude
À: rodrigue@miningwatch.ca
Cc: Mayrand, Anne, Cassista, Annie
Pièces jointes: image001.png

*Environnement,
Lutte contre
les changements
climatiques,
Faune et Parcs*

Québec 

Bonjour M. Turgeon,

En effet, nous ne parlons pas du même site. Le suivi fait par le ministère de l'Environnement concerne le site de Joutel et le site Copper est du ressort du MRNF depuis les années 2000. Le Site Joutel est donc encore sous la responsabilité de la compagnie Agnico Eagle et le suivi des effluents et du plan de restauration est toujours en cours.

Pour le plan de restauration du site Joutel par Agnico Eagle, vous pouvez donc faire une demande à la loi d'accès du MELCCFP et pour ce qui est du site Joutel Copper c'est une demande au MRNF qui doit être fait.

Nous vous remercions de votre signalement et espérons le tout conforme à vos attentes.



Maude Fournier
Coordonnatrice, service industriel et agricole

Direction régionale du Contrôle environnemental
de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec

180, boulevard Rideau, 1^{er} étage
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 1N9
☎ 819 763-3333, poste 229
Cellulaire 873-991-1542
Fax 819 763-3202

✉ maude.fournier@environnement.gouv.qc.ca

De : rodrigue@miningwatch.ca <rodrigue@miningwatch.ca>

Envoyé : 21 août 2023 22:10

À : Fournier, Maude <Maude.Fournier@environnement.gouv.qc.ca>

Cc : Mayrand, Anne <Anne.Mayrand@environnement.gouv.qc.ca>; Cassista, Annie
<Annie.Cassista@environnement.gouv.qc.ca>

Objet : Re: Plainte industrielle

Attention! Ce courriel provient d'une source externe.

Mesdames Fournier, Mayrand, Cassista,

Je tiens à vous remercier pour la célérité dans le traitement du présent signalement.

Je demeure un peu confus par votre réponse puisque le site « Joutel-Copper » dont les coordonnées GPS sont 49.453371, -78.351983 (Latitude et longitude, en décimales) qui est mentionné dans le présent signalement ci-dessous figure bel et bien sur la liste et la carte des [sites miniers abandonnés du MRNF](#). Dois-je comprendre que c'est la minière Agnico Eagle qui se charge des travaux de restauration du site Joutel-Copper? Si oui, depuis combien de temps? Pourquoi le MRNF considère-t-il ce site comme abandonné si Agnico Eagle réalise les travaux de restauration? Je pose la question, car à l'origine Agnico Eagle et ses entités légales précédentes n'étaient pas le promoteur de la mine Joutel-Copper, au meilleur de nos connaissances.

Peut-être parliez-vous plutôt de l'ancienne mine « Agnico » dont les coordonnées GPS sont 49.491192, -78.374062 (décimales)? J'ai également visité cet autre site minier le 8 août dernier et formulé un autre signalement environnemental en lien avec celui-ci, sans recevoir de suivi ou de réponse du MELCCFP. Le site « Agnico » ne figure présentement pas sur la liste des sites miniers abandonnés du MRNF, en dépit de l'absence apparente de remise en état des lieux digne de ce nom. Cette situation pourrait peut-être s'expliquer par le fait qu'il soit toujours en cours de restauration par l'entreprise, 28 ans après sa fermeture. Dans un tel scénario, aucun certificat de libération n'aurait été émis au promoteur depuis l'arrêt des travaux en 1995. Pourriez-vous clarifier cet élément?

Une autre hypothèse serait qu'Agnico Eagle assume la charge de la restauration de l'ensemble des sites miniers dans le secteur de Joutel. Si tel est le cas, je vous prierais de m'en informer pour clarifier le tout.

Dans tous les cas, je suis intéressé à obtenir les plans de restauration et les documents présentant les suivis des effluents de tous les sites miniers aux alentours de Joutel, depuis la fin des travaux des différentes mines. Pourriez-vous me les transmettre s'il-vous-plait?

Je vous remercie grandement pour votre engagement à effectuer un suivi à la suite de l'intervention de vos collègues sur le terrain cet automne.

Je comprends que mon courriel est chargé, mais je tiens à vous assurer que nos intentions pointent dans le même sens que vos actions importantes pour la restauration du territoire affecté par l'industrie minière. Si vous souhaitez tenir une rencontre pour en discuter, ce sera un plaisir d'aborder ces points avec vous de vive voix.

Recevez, mesdames Fournier, Mayrand, Cassista, mes plus cordiales salutations,

Rodrigue Turgeon, avocat, J.D., M.S.V.D.

[MiningWatch Canada](#) | National program Co-Lead | Coresponsable du programme national

[Coalition Québec meilleure mine](#) | Porte-parole

[Western Mining Action Network](#) | Co-chair | Co-président

rodrigue@miningwatch.ca

4 Florence Street, Suite 210, Ottawa, Canada, K2P OW7

Cell.819.444.9226 | T.613.569.3439

De : Fournier, Maude <Maude.Fournier@environnement.gouv.qc.ca>

Date : lundi, 14 août 2023 à 10:03

À : rodrigue@miningwatch.ca <rodrigue@miningwatch.ca>

Cc : Mayrand, Anne <Anne.Mayrand@environnement.gouv.qc.ca>, Cassista, Annie <Annie.Cassista@environnement.gouv.qc.ca>

Objet : RE: Plainte industrielle

**Environnement,
Lutte contre
les changements
climatiques,
Faune et Parcs**

Québec 

Bonjour M. Turgeon,

Nous suivons le site de Joutel avec la minière Agnico Eagle. Un plan de restauration existe pour ce site ainsi qu'un suivi de l'effluent.

Un inspecteur ira faire une inspection sur le site afin de faire un suivi de l'avancement du plan de restauration et de vérifier les points concernant la sécurité du site. Le suivi sera probablement fait au mois de septembre selon la disponibilité des inspecteurs.

Nous vous remercions pour votre signalement et nous vous effectuerons un retour suite à l'intervention.

Merci et bonne journée !

Maude Fournier

Inspectrice, service industriel et agricole

*Direction régionale du Contrôle environnemental
de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec*

180, boulevard Rideau, 1^{er} étage
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 1N9

☎ 819 763-3333, poste 229

Cellulaire 873-991-1542

Fax 819 763-3202

✉ maude.fournier@environnement.gouv.qc.ca

De : Plainte Environnementale DR08-10 <plainteenv.dr08-10@environnement.gouv.qc.ca>

Envoyé : 10 août 2023 14:32

À : Mayrand, Anne <Anne.Mayrand@environnement.gouv.qc.ca>

Objet : TR : Plainte industrielle

Allo Anne,

Voici une plainte pour l'industriel.

Olivier.

De : nepasrepondre@environnement.gouv.qc.ca <nepasrepondre@environnement.gouv.qc.ca>

Envoyé : 10 août 2023 11:35

À : Plainte Environnementale DR08-10 <plainteenv.dr08-10@environnement.gouv.qc.ca>

Objet : Plainte industrielle

Attention! Ce courriel provient d'une source externe.

1. IDENTIFICATION DU PLAIGNANT

Prénom et nom :

Rodrigue Turgeon

Adresse :

20, appartement A, rue Sigma, Val-d'Or, J9P 2V8

Courriel :

rodrigue@miningwatch.ca

Téléphone :

8194449226

2. IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU LIEU VISÉ PAR LA PLAINTÉ

Nom de l'individu ou de l'entreprise :

Site minier Joutel-Copper

Adresse :

49.453371, -78.351983 (Latitude et longitude, en décimales)

Région administrative :

Nord-du-Québec

Municipalité :

Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James

Autres précisions (lots, repères physiques, trajet, présence d'un danger, etc.) :

Environ trois kilomètres à l'ouest de l'entrée principale de l'ancien village de Joutel. Hyperlien Google maps: <https://goo.gl/maps/e9pdtufuHopff8Mu5> Aucune pancarte ne met en garde le public des dangers. Le public peut accéder facilement au site en voiture en empruntant un chemin aménagé et accessible directement via la route de Joutel qui relie Authier-Nord à la route 109.

3. OBJET DE LA PLAINTE

Sujet de la plainte :

Milieu industriel (carrières et sablières, commerces, terrains contaminés, gestion des matières dangereuses, bruits, etc.)

Description de l'activité, de la situation, des travaux, du milieu touché, de la nuisance, de l'impact sur la santé ou sur l'environnement, etc.)* :

50 ans après la fermeture de la mine, ce site minier demeure dans un état de contamination catastrophique. Une intervention rapide et urgente est nécessaire afin de contenir la contamination qui continue de se répandre dans l'environnement. Les impacts sur la faune et la flore sont évidents. Les pierres arides qui arborent toutes les teintes de l'oranger, de l'ocre, du rougeâtre, de l'immaculé et du nacré, montrent des signes apparent de drainage minier acide. Des structures en béton qui montrent des signes de dégradation avancée sont laissées à l'abandon. La dalle de béton qui scelle le puits de la mine présente des signes de fissures et de désagrégation, et aucune mise en garde n'est faite quant à son niveau de sécurité. Des écoulements d'allure huileuse et aqueuse s'échappent du site dans les milieux hydriques environnant où l'entièreté de la flore est décimée sur place avec aucune régénération naturelle. Le site et les environs doivent être non seulement contenus, mais décontaminés, restaurés et remis dans l'état initial. Le site est situé à moins de 3 km du fleuve Harricana, ce qui laisse craindre une contamination de ce réseau hydrographique majeur. Une odeur métallique se dégage du site.

Quand la problématique a-t-elle été constatée?*

8 août 2023

La problématique est-elle la même actuellement?* :

Oui Non Je ne sais pas

Votre plainte concerne-t-elle une résidence privée?* :

Oui Non

Avez-vous communiqué avec la municipalité concernée?* :

Oui Non

Si oui, quelle réponse avez-vous obtenue de la part de la municipalité concernée?

plainteenv.dr08-10@environnement.gouv.qc.ca